



**POUR UNE HISTOIRE
DE L'ESPACE AU
MOYEN ÂGE :
TEXTES ET CARTES
CEHTL, 7**

L'ESPACE ADVERSE : DESCRIPTIONS DE L'ORIENT AU
DEBUT DU XIII^E SIECLE

PAR CHRISTINE GADRAT-OUERFELLI

MOTS-CLÉS : CROISADE – AYYOUBIDES – TERRE SAINTE -
PAPAUTÉ

Résumé : Lors de la préparation de la cinquième croisade, à la demande d'Innocent III, fut composé un texte décrivant les territoires en possession des Ayyoubides et les moyens dont ils disposent, énumérant et caractérisant en quelques mots les espaces concernés. L'auteur y utilise un procédé particulier, probablement lié à son objectif militaire plutôt que géographique, que l'on retrouve dans un autre texte contemporain, la *Relatio de Davide*.

Abstract : In order to prepare the fifth crusade, at the request of Innocent 3rd, a text was written about the status of the Holy land and about enemy's forces, which describes territories possessed by the Ayyubids and their means, by enumerating and characterizing the described spaces in a few words. The author used a peculiar process, probably linked to his goal, military rather than geographical- which we can find in another contemporary text, the Relatio de Davide.

L'espace adverse : descriptions de l'Orient au début du XIII^e siècle

CHRISTINE GADRAT-OUERFELLI
(Chargée de recherche CNRS, LA3M/Université Aix-Marseille)

En 1215, lors du concile de Latran IV, Innocent III lance la cinquième croisade¹. Après l'échec de la quatrième croisade, détournée sur Constantinople, qu'il avait lui-même promue, le pape désire mettre en place une nouvelle expédition, qui réponde mieux à ses objectifs. Pour ce faire, il cherche à recueillir les informations nécessaires à la bonne préparation de ce passage outremer, en particulier sur la situation de la Terre sainte. La croisade sera finalement lancée par son successeur, Honorius III (1216-1227), Innocent III décédant quelques mois après le concile². Cette expédition, au-delà de son échec d'un point de vue militaire, est marquée par l'apparition de nouveaux textes relatifs à l'Orient et par une intense circulation des informations, particulièrement entre chrétiens d'Orient et croisés. Les textes produits par Jacques

¹ J. M. POWELL, *Anatomy of a crusade, 1213-1221*, Philadelphie, University of Pennsylvania Press, 1986 ; H. ROSCHER, *Innocenz III. und die Kreuzzüge*, Göttingen, Vandenhoeck u. Ruprecht, 1969.

² Innocent III décède le 16 juillet 1216, avant le lancement de la croisade, fixé par le concile de Latran IV au 1^{er} juin 1217 (J. RICHARD, *Histoire des croisades*, Paris, Fayard, 1996, p. 308-310).

de Vitry, tant ses lettres que son *Historia orientalis*, en donnent une bonne représentation³. D'autres textes produits dans le même contexte sont beaucoup moins connus. C'est le cas d'une lettre envoyée par le patriarche de Jérusalem à Innocent III, décrivant les territoires en possession des Ayyoubides et les moyens dont ils disposent avant le lancement de la croisade⁴. Conservé dans un nombre important de manuscrits, ce texte très bref et concis présente les différents souverains ayyoubides, fils de Saladin et de son frère al 'Âdil, et le territoire sur lequel s'exerce leur souveraineté. La façon dont l'auteur décrit ou désigne les espaces concernés est particulière : la terre est généralement identifiée par sa ou ses principale(s) cité(s), puis un nombre total de cités et de châteaux est donné, afin de signifier sa taille ou sa puissance. Cela est différent de ce que l'on lit habituellement dans les textes géographiques médiévaux⁵ ; ce procédé n'est toutefois pas propre à ce texte, puisqu'on le retrouve dans d'autres textes composés dans les mêmes milieux ultramarins.

³ JACQUES DE VITRY, *Lettres de la Cinquième Croisade*, éd. R. B. C. HUYGENS, Turnhout, Brepols (Sous la Règle de Saint Augustin, 5), 1998 ; JACQUES DE VITRY, *Histoire orientale*, introduction, éd. critique et traduction par J. DONNADIEU, Turnhout, Brepols (Sous la Règle de Saint Augustin, 12), 2008.

⁴ Une édition critique de ce texte est en préparation. Il a auparavant été édité par Jacques Bongars dans l'ensemble qui constituait selon lui le troisième livre de l'*Histoire orientale* de Jacques de Vitry (*Dei gesta per Francos*, t. II, Hanovre, 1611, p. 1125-1126). Il existe quelques éditions, généralement à partir d'un seul manuscrit, des versions françaises : C. HOPE, *Chroniques gréco-romanes inédites ou peu connues*, Berlin, 1873, p. 29-34, en note 1 ; T. HUNT, « Haymarus's *Relatio tripartita* in Anglo-Norman », *Medieval encounters – Jewish, Christian and Muslim culture in confluence and dialogue*, 4, 1998, p. 119-129.

⁵ Pour des exemples de descriptions du monde médiévales, lire N. BOULOUX, « L'espace habité », dans *La Terre : connaissance, représentations, mesure au Moyen Âge*, dir. P. Gautier Dalché, Turnhout, Brepols (L'Atelier du médiéviste, 13), 2013, chapitre 2, p. 259-441.

Le principal texte examiné ici est largement méconnu et les circonstances, tant de son élaboration que de sa diffusion, restent à éclairer. Dans l'attente de l'aboutissement des recherches que je mène à son sujet, ainsi que de l'édition critique en préparation, il peut être provisoirement intitulé « Lettre du patriarche de Jérusalem à Innocent III » ou « Rapport du patriarche de Jérusalem à Innocent III » ; les caractères propres à une lettre (adresse, salutations, interlocuteur interpellé à la deuxième personne, etc.), s'ils s'y sont jamais trouvés, ont été gommés.

Ce texte constitue probablement la réponse aux demandes du pape faites au clergé latin présent en Terre sainte de lui fournir des renseignements sur la situation locale. Puisqu'une telle demande a été conservée dans les archives pontificales à la date de 1198⁶, ce texte a longtemps été attribué, en particulier par Paul Riant et Reinhold Röhrich, au patriarche latin de Jérusalem Haymarus Monachus, le florentin Aimaro Monaco dei Corbizzi, patriarche de 1197 à 1202⁷, qui a laissé un autre texte, le *Rithmus de expeditione Ierosolimitana*, relatif à la chute de Jérusalem en 1189 et au siège subi par Acre au même moment⁸. Mais cette attribution paraît trop précoce en raison d'éléments qui se trouvent dans la lettre.

Jean Richard, dans un article publié en 2003, propose une nouvelle attribution : l'auteur serait, selon lui, Raoul de Mérencourt, consacré par Innocent III lors du concile de

⁶ *Die Register Innoncenz III.*, t.I (Pontifikatsjahr 1198-1199), éd. O. HAGENEDER et A. HAIDACHER, Graz-Cologne, 1964, p. 19-20, n°11.

⁷ HAYMARI MONACHI, *De expugnata Accone liber tetrastichus seu Rithmus de expeditione Ierosolimitana*, éd. P. E. D. Riant, Lyon, 1866, p. 63-64 ; R. RÖHRICH, *Bibliotheca geographica Palaestinae : chronologisches Verzeichnis der von 333 bis 1878 verfassten Literatur über das heilige Land*, 1890, repr. Londres, 1989, p. 43-44.

⁸ *Der « Rithmus de expeditione Ierosolimitana » des sogenannten Haymarus Monachus Florentinus Ein Augenzeugenbericht über die Belagerung Akkons (1189-1191) während des dritten Kreuzzugs*, éd. critique, commentaire et trad. allemande de S. FALK, trad. italienne d'A. PLACANICA, Florence, SISMEI, 2007.

Latran en 1215 et patriarche jusqu'en 1224⁹. De ce fait, Jean Richard date le texte de 1216, notamment parce qu'il y est fait mention de trêves conclues entre croisés et musulmans, qu'il identifie avec des accords passés en janvier 1216¹⁰. À vrai dire, la datation et l'attribution proposées par Jean Richard sont à réexaminer, notamment en raison du fait que les trêves ne sont mentionnées que dans certaines versions du texte. Celui-ci a visiblement été plusieurs fois remanié et surtout actualisé une fois parvenu en Occident et une partie au moins de ces modifications a probablement été faite à Rome même¹¹. Dans la version qui me semble la plus ancienne, au regard de la collation des manuscrits, il n'est pas question de trêves.

Par ailleurs, cette version ancienne est pourvue d'une sorte de préambule qui indique clairement que le texte a été écrit par le patriarche alors présent en Terre sainte, à la demande d'Innocent III et dans le contexte de la préparation de la croisade :

« Comme notre seigneur le pape Innocent III, de bonne mémoire, pour la libération de la Terre sainte, sollicitait les conseils et les avis du monde entier, afin que tous les chrétiens se portent au secours de la Terre sainte, et [voulait connaître] les ennemis de la croix du Christ, leurs terres, leurs mœurs et les forces des Agarènes, contre lesquels l'armée du Christ s'apprêtait à combattre, il demanda au patriarche de Jérusalem de rechercher avec diligence la vérité tant sur les possesseurs que sur les noms des terres, des cités et des châteaux et sur les coutumes de ces terres, et d'exposer fidèlement par écrit ces choses au siège

⁹ J. RICHARD, « Pouvoir royal et patriarcat au temps de la Cinquième Croisade, à propos du rapport du patriarche Raoul », *Crusades*, 2, 2003, p. 109-119.

¹⁰ *Ibid.*, p. 111-112.

¹¹ Les recherches conduites jusqu'à présent amènent à conclure à l'existence d'au moins deux recensions pour la première version latine, qui se distinguent entre autres par le fait que l'une contient un certain nombre de mots orientaux ou se rapportant à des réalités orientales, tandis que l'autre ne comporte plus ce vocabulaire.

apostolique, lequel patriarche, obéissant aux envoyés apostoliques, ayant recherché la vérité sur ces sujets, l'exposa au pape de la façon suivante »¹².

Je formule donc l'hypothèse que ce rapport a été rédigé en vue du concile et par conséquent avant celui-ci¹³. Le patriarche qui précède Raoul de Mérencourt est Alberto Avogadro ou Albert de Verceil (dont il fut évêque de 1185 à 1204), titulaire du siège de Jérusalem de 1204 à 1214¹⁴. En 1213, Innocent III l'invite et le presse de venir au futur concile du Latran¹⁵, auquel il ne peut assister, car il meurt

¹² Londres, Gray's Inn College 14, f. 116-116v : *Cum bone memorie dominus papa Innocentius IIIus pro liberatione Terre sancte orbem terrarum finesque suos sollicitasset monitis et preceptis ut universi christiani subsidio Terre sancte intenderent et inimicos crucis Christi qui terras terrarumque mores et vires Agarenorum contra quos Christi exercitus dimicaturus erat, mandavit patriarche Jerosolimitano ut inquisita diligencius veritate tam detentores quam terrarum civitatum ac castrorum nomina et consuetudines terrarum indigare et scriptis commendanda sedi apostolice exponere fideliter procuraret, qui missis apostolicis obtemperans, inquisita super premissis veritate exposuit ei hunc modum.*

¹³ Richard de San Germano, qui reproduit la lettre dans sa chronique et qui semble avoir eu accès à un texte très proche de l'original, l'introduit à la date de 1214 (RICCARDUS DE SANCTO GERMANO, *Chronica regni Siciliae*, éd. G. H. PERTZ, Stuttgart (Monumenta Germanie Historia, SS 19), 1866, p. 336-337.

¹⁴ Sur Albert de Verceil, la bibliographie est plus abondante au sujet de son passage à Verceil qu'à propos de son patriarcat. Voir cependant V. MOSCA, *Alberto patriarca di Gerusalemme : tempo, vita opera*, Rome, Ed. carmelitane, 1996 ; K.-P. KIRSTEIN, *Die lateinischen Patriarchen von Jerusalem : von der Eroberung der Heiligen Stadt durch die Kreuzfahrer 1099 bis zum Ende der Kreuzfahrerstaaten 1291*, Berlin, Duncker & Humblot, 2002, p. 411-447 ; C. ANDENNA, « *Fidelissimus mediator* : Alberto patriarca di Gerusalemme e legato papale in Terra santa. I suoi interventi nelle questioni della successione dei regni d'Oriente », dans *Legati, delegati e l'impresa d'oltremare (secoli XII-XIII). Papal legates, delegates and the Crusades (12th-13th century)*, éd. M. P. ALBERZONI et P. MONTAUBIN, Turnhout, Brepols (Ecclesia militans, 3), 2014, p. 161-194.

¹⁵ A. POTTHAST, *Regesta Pontificum Romanorum*, t. II, Berlin, 1874, n°4720 (26 avril 1213) ; *Patrologie latine*, t. CCXVI, c. 831 ; H. ROSCHER, *Innocenz III., op. cit.*, p. 141.

assassiné à Saint-Jean-d'Acres le 14 septembre 1214. Réputé pour ses talents de négociateur, il était apparemment proche de ce pape qui lui avait déjà confié plusieurs missions auparavant, notamment de pacification¹⁶. Il a ainsi fait office d'intermédiaire pour une lettre envoyée par le pape au sultan ayyoubide al 'Âdil : en 1213, Innocent III écrit au sultan pour lui annoncer que des troupes chrétiennes (*multi reges et principes christiani cum innumeris populis*) se préparent à venir libérer Jérusalem, prêtes à vaincre ou à mourir (*aut vincere aut mori parati*)¹⁷. Le pape, qui précise qu'il n'écrit pas dans le but d'inspirer de la terreur, mais plutôt de la prudence à son destinataire, invite donc le sultan à céder la ville sainte aux Latins, afin que les uns et les autres soient quittes et qu'ils n'aient plus à subir de dommages. Ce projet de cession volontaire de Jérusalem aux chrétiens est d'ailleurs mentionné dans le rapport du patriarche¹⁸. Il est, pour l'heure, impossible de prouver qu'Albert de Verceil est bien l'auteur de ce rapport sur l'état de la Terre sainte, mais il me paraît être le candidat le plus plausible.

Bref, concis, mais relativement complet, ce texte a connu un certain succès, si l'on en juge par le nombre important de manuscrits conservés, trente pour le texte latin, sans compter des traductions et des remaniements en français (vingt-six

¹⁶ C. ANDENNA, « *Fidelissimus mediator* », art. cité.

¹⁷ A. POTTHAST, *Regesta Pontificum Romanorum*, n°4719 (26 avril 1213) ; R. RÖHRICHT, *Regesta regni Hierosolymitani*, p. 232, n°864 ; lettre éd. dans A. LUCHAIRE, « Un document retrouvé », *Journal des savants*, 1905, p. 557-568, à la p. 567 ; J. WERNER, « Die Teilnehmerliste des Laterankonzils von Jahr 1215 », *Neues Archiv der Gesellschaft für ältere deutsche Geschichtskunde*, 31, 1906, p. 577-593, aux p. 592-593.

¹⁸ *Dei gesta per Francos*, éd. J. BONGARS, *op. cit.*, p. 1126 : *Isti volunt libenter reddere Terram sanctam in manus domini papae ad opus christianorum, ita ut certi sint et securi de tota alia quem detinent a populo christiano.*

manuscrits au total), en italien et en latin¹⁹, ainsi que de nombreuses reprises, principalement dans des chroniques²⁰.

Le plus intéressant pour mon propos aujourd'hui est le contenu et surtout la structure de ce texte. Il s'agit d'un rapport présentant les possessions des Ayyoubides au Proche-Orient, les forces et les ressources dont ils disposent. Le texte est très succinct et en même temps relativement précis : chaque territoire soumis à l'un des princes ayyoubides est sommairement décrit et son importance évaluée en terme de nombre de cités et de châteaux. Le texte commence par rappeler la mort de Saladin et l'accession au pouvoir de son frère, nommé Saphadin, c'est-à-dire al-Malik al-ʿĀdil Sayf al-Dīn, qui tua tous ses neveux, sauf un, nommé dans le texte Noradin, al-Malik al-Afdhal Nūr al-Dīn ʿAlī, qui tient la ville d'Alep²¹. Le texte présente ensuite les différents fils de Saphadin et les territoires qui ont été attribués à sept d'entre eux. Pour chacun de ces territoires, le texte indique la principale ville, ainsi que le nombre de cités et de places fortes.

Voici un extrait :

« Le deuxième fils est appelé Coradin [al-Malik al-Muʿazzam Sharf al-Dīn ʿĪsā] et il détient Damas, la sainte cité de

¹⁹ La liste des manuscrits fournie par R. RÖHRICHT (*Bibliotheca geographica Palaestinae : chronologisches Verzeichnis der von 333 bis 1878 verfassten Literatur über das heilige Land*, 1890, repr. Londres, 1989, p. 43-44) est entièrement à revoir : il y manque de nombreux exemplaires, tandis que certains manuscrits indiqués contiennent en fait un autre texte. Mes recherches m'ont jusqu'à présent permis d'ajouter dix-neuf manuscrits à la liste de Röhricht et d'en supprimer huit autres.

²⁰ On peut notamment citer Richard de San Germano, Aubri de Trois-Fontaines, Vincent de Beauvais (repris par Jean de Vignay et Jean de Noyal), Roger de Wendover (repris par Matthieu Paris), le *Chronicon Turonense*, la *Chronica Godefridi Coloniensis*, ou encore Dietrich Engelhus.

²¹ Londres, Gray's Inn College 14, f. 116v : *Mortuo Saladino, qui habuit ix filios, regnavit in Judea Saphadinus, frater ejus, qui occidit omnes nepotes suos preter unum qui vocatur Noradinus, qui tenet terram Halapie cum omnibus vicinis civitatibus suis, castris, casalibus, villis et munitionibus, que sunt numero CC et amplius.*

Jérusalem et d'autres cités de Judée et des châteaux au nombre de 300 et plus, qui devraient être aux chrétiens. Le troisième fils est appelé Melkifais [al-Malik al-Fâ'iz Ibrâhîm], c'est-à-dire grand roi, il tient la terre qui est appelée Chamelle [principauté de Homs] avec toute sa province, où il y a 400 cités, châteaux et villes, sans compter les casaux. Le quatrième fils est appelé Melkimodam [al-Malik al-Mu'azzam], il tient le royaume d'Asie [mineure] avec toute sa souveraineté, où il y a plus de 500 cités, châteaux et villes »²², etc.

Pour les sept fils qui détiennent un territoire, le texte est articulé de la même façon, avec parfois des détails supplémentaires, comme pour le fils aîné, « Melchekemel » (al-Malik al-Kâmil) dont il est précisé qu'il doit succéder à son père²³. Viennent ensuite les autres fils, qui n'ont pas d'apanage ; ils ont néanmoins des sources de revenus, notamment celles du pèlerinage de Jérusalem, ainsi qu'une perception sur le canal du Nil²⁴. On lit encore quelques informations sur les mœurs de Saphadin, le nombre de ses femmes et la façon dont il reçoit les ambassadeurs étrangers.

Une part importante des informations contenues dans ce texte sont soit uniques, soit nouvelles d'un point de vue occidental. De plus, la version la plus ancienne du texte comporte plusieurs mots arabes, qui sont par la suite gommés

²² *Ibid.*, f. 116v : *Secundus filius vocatur Coradinus qui Damascum, civitatem sanctam Jerusalem et alias civitates Judee et castra numero CCC et eo amplius detinet, que deberent esse christianorum. Tercius filius vocatur Melkifais, idest rex grandis, qui tenet terram illam que dicitur Gemella, cum tota provincia ubi sunt CCCC inter civitates et castra et villas preter casalia. Quartus filius vocatur Melkimodam qui tenet regnum Asie cum omni potentatu suo, ubi sunt plusquam D inter civitates, castra et villas.*

²³ *Ibid.*, f. 116v.

²⁴ *Ibid.*, f. 116v : *Octo alii filii Saphadini qui terram non habent, de constitutione patris sic vivunt : duo ex ipsis custodiebant sepulcrum Domini cum V latinis ad quos omnia que dantur sepulcro perveniunt et ipsi dividunt inter se, valet illa oblatio XXm bisancia sarazzenorum annuatim. Quatuor vero alii habent redditus de calice Egypti. Est autem iste calix quadam janua in ripa Nili qui cum aperitur quolibet anno in mense augusti defluit et irrigat totam Egyptum.*

dans les versions postérieures. Ces mots sont bien entendus traduits ou expliqués en latin, et le plus souvent accompagnés de la mention *in lingua arabica* ; par exemple : *summus pontifex qui lingua arabica dicitur caliph*²⁵. Les noms des princes ayyoubides, même s'ils sont déformés, peuvent être identifiés ; la plupart commencent par le préfixe *melki*, c'est-à-dire *malik*, « roi ou souverain » en arabe²⁶.

Il semble donc évident que les informations contenues dans ce rapport ont été, au moins en partie, recueillies en Orient, peut-être avec le concours d'Orientaux, sans qu'il soit possible de préciser davantage, d'autant plus que quel que soit le patriarche auteur de ce texte, tous sont soit français soit italien à cette époque et qu'en général, ils restent peu de temps sur leur siège. Le patriarche, ou bien se sera adressé à des informateurs locaux, peut-être des chrétiens orientaux, ou bien aura repris en partie, à l'aide de traducteurs, des textes composés par ces mêmes chrétiens. La structure très stable et régulière de ce texte, du point de vue de la description géographique, pourrait laisser penser à un emprunt à un texte préexistant, et pas seulement à des informations orales.

Outre le contenu, c'est également le procédé adopté dans ce texte pour désigner les territoires qui est original. Le plus souvent, les textes médiévaux décrivant des pays indiquent leur emplacement et leur étendue par contigüité et en utilisant les points cardinaux : telle contrée est bordée à l'Orient par telle autre, au midi par encore une autre, etc. Ici, rien de tout cela ; on a seulement le nom du territoire, de sa capitale ou des villes les plus importantes, puis une indication de grandeur en nombre de cités ou de châteaux. Ce chiffrage semble relever davantage d'un document de type comptable, voire fiscal, que géographique. D'ailleurs, l'auteur de ce texte n'entendait sans doute pas faire œuvre de géographe, mais plutôt produire un rapport stratégique. Il s'agit bien,

²⁵ *Ibid.*, f. 116v.

²⁶ J. RICHARD, « Pouvoir royal... », art. cité, identifie les noms de la plupart des souverains et fils de souverains mentionnés dans le texte.

néanmoins, de la description d'un espace. C'est ce qui ressort également de l'usage qu'en ont fait certains des chroniqueurs qui ont repris ce texte, qu'ils placent le plus souvent en tête d'un chapitre consacré à l'Orient latin ou aux croisades²⁷.

Or, ce procédé de description, s'il est original, n'est cependant pas unique, et c'est dans un autre texte produit en Orient, à la même époque, qu'on en rencontre un autre exemple. Cela n'est sans doute pas anodin. Ce second texte – il faudrait plutôt parler de groupe textuel – est légèrement postérieur, du moins pour son accueil et sa transmission dans le monde latin. Il fait partie de tout un ensemble de textes qui sont apparus pendant la cinquième croisade. L'épisode du siège de Damiette par les croisés est particulièrement fécond en terme d'échanges de rumeurs, en particulier entre chrétiens orientaux et latins. Jacques de Vitry, évêque d'Acre présent parmi les croisés à Damiette, notamment se fait l'écho de ces rumeurs dans certaines de ses lettres²⁸. L'ambiance prophétique qui accompagne les armées croisées en Égypte a souvent été décrite²⁹. Plusieurs textes mentionnent, plus ou moins clairement, soit des prophéties annonçant la future chute de l'Islam, soit l'avancée de rois chrétiens orientaux prêts à aider les croisés en combattant les musulmans.

Un de ces groupes de textes, rassemblés sous le titre *Relatio de Davide*, fait référence à un roi David oriental, chrétien et très puissant³⁰. Plusieurs versions cohabitent, qui semblent provenir d'un même matériau originel, mais qui ont été

²⁷ C'est notamment le cas chez VINCENT DE BEAUVAIS, *Speculum historiale*, Douai, 1624, p. 1303-1307.

²⁸ JACQUES DE VITRY, *Lettres de la Cinquième Croisade*, *op. cit.*

²⁹ Voir notamment P. PELLIOU, « Two passages from *La Prophétie de Hannan, fils d'Isaac* », dans *Mélanges sur l'époque des Croisades, Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres*, Paris, 1951, p. 73-97, réimpr. dans *Prester John, the Mongols and the Ten Lost Tribes*, éd. C. F. BECKINGHAM et B. HAMILTON, Aldershot, Variorum, 1996, n°V.

³⁰ Ce texte a été traduit par J. RICHARD, *Au-delà de la Perse et de l'Arménie : l'Orient latin et la découverte de l'Asie intérieure*, Turnhout, Brepols, 2005, p. 41-56.

transmises et remaniées par différents canaux³¹. Il semblerait que ces textes, qui rendent compte de manière déformée de l'avancée des Mongols, aient été composés indépendamment de la croisade, dans les milieux chrétiens d'Orient, peut-être en Syrie, et qu'ils aient ensuite été apportés aux croisés qui se trouvaient à Damiette³².

Le plus long de ces textes est intitulé *Historia gestorum David regis Indorum* ; il nous est transmis par Jacques de Vitry à la fin de la lettre qu'il adresse au pape Honorius III, au duc d'Autriche, à l'Université de Paris, à l'abbé de Villers et aux religieux d'Oignies, le 18 avril 1221³³. L'*Historia gestorum David* contient la généalogie et l'histoire de David en remontant à son arrière-grand-père. Jacques de Vitry donne quelques indications sur la provenance de ce texte. Selon lui, la *Relatio de Davide* a été apportée à Damiette aux chefs croisés et a été traduite de l'arabe au latin³⁴.

Jacques de Vitry fait le lien avec la lettre du Prêtre Jean, car il introduit sa première *carta* ainsi : *Excerpta de historia gestorum David regis Indorum, qui presbyter Iohannes a vulgo appellatur* (extraits de l'histoire des faits de David roi des Indiens, qui est appelé par le peuple prêtre Jean)³⁵. Il est toutefois probable que le lien avec le Prêtre Jean soit le seul fait des Francs, auprès desquels la lettre de ce souverain légendaire était déjà célèbre et qui ont fait le rapprochement entre deux histoires finalement assez similaires, celle d'un conquérant chrétien et tout puissant, capable de vaincre les musulmans sur leur flanc oriental³⁶.

³¹ *Ibid.*, p. 30-31.

³² Jacques de Vitry présente ces textes comme préexistants et découverts lors du siège de Damiette, où ils auraient été traduits de l'arabe au latin. Cf. J. RICHARD, « The *Relatio de Davide* as a source for Mongol history and the Legend of Prester John », dans *Prester John, the Mongols and the Ten Lost Tribes*, *op. cit.*, n°VI, p. 146.

³³ JACQUES DE VITRY, *Lettres de la Cinquième Croisade*, *op. cit.*, p. 141-150.

³⁴ *Ibid.*, p. 56-62.

³⁵ *Ibid.*, p. 141.

³⁶ J. RICHARD, « The *Relatio de Davide* », art. cité, p. 147.

Au-delà des éléments historiques que l'on peut déceler dans ces textes et des identifications de noms de personnes et de lieux, qui ont déjà été faites, c'est la question de la transmission des informations et de leurs conditions d'élaboration, révélant des échanges entre plusieurs communautés, qui est intéressante. Une origine arabe transparait notamment dans plusieurs toponymes, qui ne sont pas arabes à proprement parler, mais qui ne s'expliquent que par une transcription passée par l'arabe. Ainsi, l'une des conquêtes attribuées au roi David est celle d'un pays appelé « Alaanar », qui correspond à l'arabe 'Alâ al-Nahr, soit « pays sur le fleuve », c'est-à-dire la Transoxiane, région située entre l'Oxus et le Syr Daria³⁷.

L'arrivée opportune de ces textes au sein de l'armée croisée à Damiette laisse penser qu'ils ont été forgés expressément pour stimuler le moral des troupes. De fait, les chefs croisés s'empressent de les faire traduire en latin et de les transmettre à leurs relations en Occident, notamment au pape. Toutefois, Jean Richard a fait observer que ces textes, s'ils annoncent bien les victoires futures des chrétiens, aidés par le roi David, contre les musulmans, ne disent pas un mot des chrétiens latins, ce qui aurait dû être le cas s'ils avaient été écrits spécialement pour eux ; de plus, ils n'évoquent pas la croisade³⁸. Il doit donc s'agir de textes qui circulaient réellement parmi les chrétiens d'Orient et qui ont été traduits, voire adaptés, à destination des Francs. Il est possible, vue l'importance donnée à Bagdad et aux événements liés à cette ville, que le texte original ait été composé par les chrétiens d'Irak. Les nestoriens de cette région étaient bien placés pour avoir des nouvelles d'événements militaires qui se déroulaient aux portes de la Perse ; par ailleurs, c'est au christianisme nestorien que s'était convertie une partie des tribus turco-mongoles dont il est question dans ces textes.

³⁷ J. RICHARD, *Au-delà de la Perse*, *op. cit.*, p. 36.

³⁸ J. RICHARD, « *The Relatio de Davide* », art. cité, p. 146.

On peut être frappé, en étudiant ces différents textes, d'un point commun formel, qui ne se rencontre pas dans d'autres textes. Il s'agit de la façon dont sont décrites les entités géographiques, les royaumes, les principautés. Voici un extrait de l'*Historia gestorum David rex Indorum* :

« Le roi David rassembla de nouveau une grande armée [...] et il passa le fleuve Geos. Et il s'empara de Kharezm et de Moa et Bendei, Techris, Maurvum, Sarchis, Thus, Tarsis [etc. 22 noms de villes sont au total énumérés]. Ce sont toutes de grandes cités, sans parler d'autres châteaux et villes, au nombre de 200. Il conquiert aussi le royaume du sultan Soniar (Sanjar), où se trouvent ces cités : Musahar, Delbikan, Deschaan, Curchaan, et une autre province qu'on appelle Dalgor où il y a huit grandes cités, et le royaume de Mazendran où il y a huit grandes cités et 200 châteaux »³⁹.

On a ici affaire à un texte de nature historique, qui relate des conquêtes ; l'objectif n'est donc pas le même que pour la lettre du patriarche, mais on retrouve le même procédé de description de l'espace. Ainsi, on commence par nommer le pays, puis ses principales villes, avant de donner un nombre global de villes et de forteresses. Il me semble donc qu'il existe une similitude entre la lettre du patriarche et l'histoire du roi David, similitude qui s'explique peut-être par une origine ou un contexte d'élaboration communs.

Il conviendrait bien entendu de creuser davantage la relation qui peut exister entre le rapport du patriarche de Jérusalem et l'histoire du roi David. Malgré sa brièveté, le rapport est un texte intéressant à plusieurs titres : pour l'histoire de la préparation de la cinquième croisade, pour la connaissance que l'on avait des pouvoirs musulmans en Occident, ou encore pour la façon dont on pouvait décrire et présenter un territoire ennemi. L'auteur de ce rapport (le patriarche Albert ?) use en effet d'un procédé original et qui

³⁹ *Ibidem*.

ne se retrouve pas fréquemment dans d'autres textes. Son caractère succinct et rapide, qui ne laisse aucune place au superflu ou à l'anecdote, est peut-être la raison pour laquelle il a été peu étudié et rarement évoqué. Ce sont cependant sans doute ces caractéristiques qui lui ont assuré un certain succès au Moyen Âge, où sa brièveté et son aspect très structuré, lui donnant la forme d'un *vademecum*, ont incité plusieurs chroniqueurs à l'insérer dans leurs œuvres, tandis que des copistes l'ajoutaient facilement à la suite d'autres textes dont ils jugeaient le contenu proche, comme la lettre du Prêtre Jean, l'histoire du roi David, des textes de Jacques de Vitry, ou encore des récits portant sur la cinquième croisade. Le texte a même été actualisé à plusieurs reprises, jusqu'aux XIV^e et XV^e siècles, preuve que la distribution de l'espace moyen-oriental qu'il propose a continué à être jugée opérante.